Titre : **LA LEGION DES VOLONTAIRES DE L'OUEST** **Les zouaves pontificaux dans l'armée de la Loire** **en 1870-71**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Autres Régiments**
Auteur : ***Isabelle Briens Mailhé***	Origine :
Référence :	Transcripteur : **Isabelle BRIENS MAILHE** Date : **Août 2006**

Ancestramil

LA LEGION DES VOLONTAIRES DE L'OUEST

Les zouaves pontificaux dans l'armée de la Loire en 1870-71

avec l'aimable autorisation de l'auteur, Isabelle Briens Mailhé

Le 27 octobre 1870, après la chute de Rome, les zouaves pontificaux français, au nombre d'environ 700,regagnent la France et sont débarqués à Marseille le 28 au soir.
Ils provoquent la curiosité et la sympathie de la population.
Les zouaves sont amenés et « casernés » à Tarascon, où la population est beaucoup moins accueillante.
Ils voient passer des trains qui montent au front, dont l'un transporte les « chemises rouges » de Garibaldi.
Choc de part et d'autre…
Ils vont donc se retrouver du même côté, après s'être opposés pendant 10 ans
L'évolution du conflit franco-prussien est alors si préoccupante pour la France, que toutes les bonnes volontés y sont les bienvenues.
Et si Garibaldi est acclamé sur son passage par la population, la« real politik » fait que les pontificaux, pas du tout acclamés, eux, sont secrètement bien accueillis par les chefs de l'armée, qui mettent sans grand effort sous le boisseau les querelles politiques et religieuses pour enrôler ces soldats aguerris et réputés d'élite.
Athanase de Charette se rend à Tours pour y négocier l'incorporation de « ses » zouaves dans les combattants de l'armée de la Loire.
Huit jours de tractations sont nécessaires à **CHARETTE** pour la création de la **« Légion des Volontaires de l'Ouest ».**
Les hommes s'équiperont à leurs frais. Ils auront un livret militaire et la qualité de belligérant, afin d'éviter les mauvais traitements que les Prussiens infligent aux francs-tireurs (le livret tardera à arriver).
Les magasins de l'armée étant vides, les zouaves sont autorisés à conserver leur uniforme.
Il n'est pas étonnant dès lorsque tout le monde continue de les désigner sous le nom de pontificaux.
Un officier supérieur, d'ailleurs sympathisant de leur cause, leur ouvre en revanche généreusement ses magasins d'armement, et si leur équipement personnel est négligé, leur armement est satisfaisant, en particulier grâce au fameux fusil Chassepot.
Il n'en ira pas de même lorsqu'il faudra équiper les nouvelles recrues.

Le 5 octobre 1870, les zouaves reçoivent l'ordre de se rendre de Tarascon à Tours, mais beaucoup ont entre-temps regagné leurs familles, ou bien se sont engagés dans les mobiles.
Ceux qui s'y présentent, même lorsqu'ils étaient auparavant simples zouaves, sont en effet presque assurés d'être d'emblée nommés officiers : leur réputation de combattants n'est plus à faire, et de surcroît la plupart ont la culture nécessaire à la fonction, étant donné leurs origines sociales.
En conséquence, le «régiment » ne comporte plus que 300 hommes à l'arrivée à Tours ;cependant l'essentiel du cadre historique d'officiers est bien là.

Ancestram

Le premier contact avec le feu a lieu dès le 10 octobre 1870, avec l'envoi d'un détachement à Orléans, et son engagement à Cercottes.
Le **capitaine Olivier Le GONIDEC de TRAISSAN**, et l'adjudant-major **Henri WYART,** avec 180 hommes, contiennent, en bon ordre de repli, l'avancée de 1 400 cavaliers et soldats bavarois.
Chacune des trois compagnies de pontificaux est commandée :

- la 1ère , par le lieutenant **Henri de BELLEVUE** et le sous-lieutenant **Justin GARNIER**
- la 2ème, par le capitaine **Maurice du BOURG,** le lieutenant **Edouard Le PAGE du BOISCHEVALIER** et le sous-lieutenant **PAVY**
- la 3ème par le capitaine **Zacharie du REAU,** le lieutenant **Casimir de LIMAIRAC** et le sous-lieutenant **Robert VETCH** (famille de propriétaires réunionnais)

Le GONIDEC empêche ainsi une manœuvre de contournement engagée par les Prussiens, et qui aurait été dangereuse ce jour-là pour Orléans.
Ce succès local, au milieu d'un océan de mauvaises nouvelles, fait grand-bruit ; **Le GONIDEC** reçoit un brevet de commandant(**GAMBETTA**, enthousiasmé, voulait le faire général !)

Le 15 octobre, ordre lui est donné de rejoindre son régiment au Mans.
Les Volontaires de l'Ouest sont alors placés à la réserve du XVème corps d'armée, et chargés du service des avant-postes.
Le général **de La MOTTEROUGE**, qui est en période de réorganisation, commence parleur donner quelques jours de repos.
Les comités de Saint Pierre, qui avaient recruté pour le Pape, se remettent à l'œuvre, et les volontaires se présentent, nouveaux et anciens. Ils ne peuvent cependant être recrutés parmi les mobilisables ; les volontaires inscrits ou réinscrits en France sont donc marqués par l'extrême jeunesse ou au contraire l'âge mûr.
Le **marquis des SALLES**, lorsqu'il signe son engagement, n'a pas encore 15 ans.
Le **marquis de COISLIN**, lorsqu'il signe le sien, en a plus de soixante.

Début novembre, l'effectif permet de constituer deux bataillons à six compagnies chacun.

- Colonel : **baron Athanase de CHARRETTE de la CONTRIE**
- Faisant office de lieutenant colonel: commandant **Ferdinand Le CARON de TROUSSURES**.

Ainsi qu'à Rome, il a la responsabilité de l'instruction.

- Le premier bataillon est confié au commandant **Hippolyte de MONCUIT de BOISCUILLE**
- Le deuxième au commandant **Olivier Le GONIDEC de TRAISSAN**.
- Un escadron de « Volontaires à cheval » est formé, confié au capitaine **René Le PAYS du TEILLEUL**

Le commandant **Numa DORIE D'ALBIOUSSE** est chargé de constituer un troisième bataillon, et un quatrième.

Le troisième bataillon, à 6 compagnies, une fois constitué, est confié au capitaine **Auguste de COUËSSIN de BOISRIOU.**

Ancestramil

On pourrait plagier ici le général **piémontais CIALDINI**, prenant connaissance de la liste des morts de la bataille de Castelfidardo, en 1860 : « ***on dirait une liste d'invités à un bal de Louis XIV !*** »

Le 22 novembre 1870, le très républicain général Jaurès demande la venue du capitaine **de COUESSIN**, avec son 3ème bataillon à peine équipé, afin de l'aider à maintenir au combat des troupes peu sûres.
Le capitaine **de COUËSSIN** a pour adjudant major le capitaine **Auguste de FUMEL**.
Il est secondé par :

- Les capitaines **René-François JOLYS, Léopold JOUBERT, Victor du VIGIER de MIRABAL, Etienne BERGER, Antonin de MORIN de SENNEVILLE, Raphaël de La BEGASSIERE**
- Les lieutenants **Maurice du REAU, L. PAVY, Charles de LEVEZOU de VEZINS, de BOURBON-CHALUS, G. HALGAN**
- Les sous-lieutenants **TUAILLON, de LURULAY, Ernest de La ROCHETTE, Georges de HILLERIN, Edgard de CACQUERAY de VALMENIER.**

A Bellème, près de Nogent le Rotrou, enfin de journée, alors que les pontificaux se trouvent aux avant-postes, les allemands sont stoppés, ce qui permet à Jaurès d'opérer son regroupement.
L'excellence du cadre d'officiers a fait faire des miracles à un bataillon composé de recrues de trois semaines environ.
Le général **JAURES** fera tout pour conserver ce détachement de pontificaux avec lui, et ne le laissera rejoindre son dépôt qu'avec regret.

Le 18 novembre le très catholique général **de SONIS,** nouveau commandant du XVIIecorps d'armée, écrit au colonel **de CHARETTE** qu'il est heureux d'avoir les Volontaires de l'Ouest sous ses ordres.

Le 24 novembre 1870, à Brou, Sonis engage les volontaires de l'Ouest pour contenir les armées du grand duc de Mecklembourg**.**
Les bataillons 1 et 2,commandés par **CHARETTE**, font partie de l'avant-garde. Le peloton des volontaires à cheval fait partie des éclaireurs.
La rencontre a lieu à Yèvres. Le village est repris aux prussiens.
Le 1er décembre, les deux bataillons, ainsi qu'un bataillon de mobiles des Côtes-du-Nord, encadrent la réserve d'artillerie du XVIIe corps, et marche vers Saint Peravy la Colombe, puis vers Patay.
Le 2 décembre, les appels au soutien du général **CHANZY** amènent **SONIS** à envoyer les deux bataillons dans deux directions différentes.
Le premier bataillon, avec quatre compagnies de mobiles des Côtes-du-Nord, les francs-tireurs de Tours et de Blidah, et une compagnie du 10e bataillon de chasseurs à pieds de marche, prend position à Villepion, en vue du village de Loigny.
Le 2ème bataillon est placé à hauteur de Gommiers, ce qui le tiendra écarté de la « **charge héroïque** ».
Le général **de SONIS** décide de lancer une attaque sur Loigny, persuadé d'être appuyé par la division **DEFLANDRE,.**
Cependant la ligne d'attaque se débande.

Archives Internet

SONIS appelle alors la réserve de Villepion en catastrophe au combat, alors que la journée est déjà avancée.

Menée avec seulement 800 hommes, dont environ 300 pontificaux, la charge deLoigny devient par la suite légendaire ; la poussée de la charge fait reculer pour un moment 10 000 Prussiens, persuadés d'avoir affaire à beaucoup plus forte partie.
Mais le général **DEFLANDRE**, sur lequel compte le général **de SONIS**, ne vient pas en renfort, en dépit des ordres que Sonis affirme lui avoir fait parvenir ; comprenant qu'il n'y a personne derrière cette charge, les prussiens ont beau jeu alors de reprendre l'initiative, et la retraite des français se fait dans une véritable hécatombe.
SONIS et CHARETTE, blessés, sont faits prisonniers **(CHARETTE** s'évade; **SONIS** ne le peut ; il devra être amputé).
Plus tard surgira une polémique qui obligera Sonis à aller s'expliquer devant une commission parlementaire.
Il en sortira dédouané.
Différents libelles paraissent, pour ou contre **DEFLANDRE et SONIS**

Sont morts au combat les officiers :

- **Commandant Ferdinand Le CARON DETROUSSURES**
- **Capitaine Albert de GASTEBOIS**
- **Lieutenants Edouard Le PAGE du BOISCHEVALIER, Paul de La BEGASSIERE**
- **Sous-lieutenant Robert VETY**

La charge de Loigny est à l'origine de la construction d'une église votive dans ce village, où il n'est pas un pan de mur, pas un vitrail qui ne parle des héros de la charge, et qui abrite dans son émouvante crypte les sépultures de Sonis et Charrette, ainsi qu'un ossuaire.
Un intéressant petit musée des zouaves lui est attenant.
Les descendants des zouaves pontificaux se retrouvent à Loigny tous les ans, début décembre, depuis lors.

Les pontificaux, affectés au XXIe corps, où ils ont retrouvé le général Jaurès, sont demandés par le général **GOUGEARD**.

Le 11janvier 1871, le 1er bataillon du commandant **de MONCUIT** est en avant garde, suivi par deux compagnies des mobiles des Côtes-du-Nord, et trois compagnies des mobiles du Gers ; cet ensemble reprend aux Prussiens le plateau d'Auvours, un relief qui commande toute la protection du Mans.
Les pontificaux y subissent à nouveau des pertes significatives.
Le général **GOUGEARD** décore sur le champ le capitaine **Oscar LALLEMAND** de la Légion d'Honneur. Contrairement à **SONIS, GOUGEARD** n'est pas le chef auquel les zouaves sont accoutumés : hirsute, courtaud, pas vraiment l'allure du gentilhomme chasseur...
Mais il est un vrai militaire, et comme tel enthousiasmé par la discipline, la cohésion et la bravoure des pontificaux.
Sans hésiter, il se place lui-même à leur tête au moment de la charge, et y demeure, à pied, après avoir perdu son cheval frappé de 6 balles.
Les zouaves ne l'oublieront pas.

Ancestrami

Sont morts au combat les officiers :

- **Capitaine Henri FOURNIER de BELLEVUE**
- **Capitaine Maurice du BOURG**
- **Capitaine Félix BELON**

Maurice du BOURG était un des onze premiers engagés français à Rome en1860, de ceux que les zouaves appelaient entre eux les « vieux antiques ».

A la suite de cette action d'éclat, **CHARRETTE** est nommé général, et les volontaires de l'Ouest sont autorisés à recruter parmi les mobilisables ; d'autres corps lui sont adjoints ; au total, quoique pour peu de temps, et sans avoir d'autre occasion d'engagement, **CHARETTE** commande alors15 000 hommes.
De nouveau, il a le plus grand mal à récupérer les deux bataillons, que Jaurès ne veut pas lâcher.

En mars 1871, il est envisagé un engagement des zouaves près de Versailles, mais l'ordre rencontre deux obstacles : la réticence de **CHARRETTE**, qui répugne à compromettre son corps dans la guerre civile, et le nombre encore insuffisant de recrues, le régiment n'ayant pas atteint l'objectif de 2000 têtes qui lui avait été fixé.
Si* Charrette *est indubitablement un catholique légitimiste partisan de l'ordre, il ne faut pas pour autant oublier que son passé d'officier de l'armée autrichienne, qu'il a quittée en 1859 au moment du conflit entre la France et l'Autriche, lui a appris qu'il ne fallait pas accepter de se trouver sur le champ de bataille contre d'autres français, quelles que soient les motivations.
Il semble exact cependant, que le regroupement et la présence des zouaves à Rennes a formé obstacle au développement de la révolution dans cette ville.
On trouve régulièrement évoquée, dans divers documents peu favorables aux pontificaux, leurs « combats contre la Commune », encore que ces affirmations ne comportent pas de référence précise à des faits.
Mais il est vrai aussi qu'idéologiquement, les zouaves ne sauraient avoir été ralliés à la Commune !
La fin du conflit rend nécessaires quelques prises de décisions.

Il est proposé à **CHARETTE** l'incorporation pure et simple des Volontaires de l'Ouest dans l'armée française, mais l'officier catholique et légitimiste, estime ne pas pouvoir accepter, au motif que les zouaves pontificaux doivent rester à la disposition du Pape.

En conséquence, le corps est dissous en août 1871.
Chacun s'en retourne à la vie civile.

Ancestramil